

***Questions des participants envoyées à la commission
au cours de la première partie d'audience publique***

Projet de construction d'une usine de fabrication d'engrais à Bécancour

du 3 septembre 2013 à 19 h au 4 septembre 2013 à 22 h 10

Laurence Requilé, Parti vert du Québec

Bonjour,

J'aurais une question pour Monsieur le président de la commissions,

Hier, il a été dit que la réutilisation des matières organiques aller devenir, d'ici 2020, obligatoire.

Donc, on peut penser et espérer une augmentation de biogaz et de biométhanisation.

Or, c'est Gaz métró qui va approvisionner l'usine IFFCO, d'après ce qu'il a aussi été dit hier, et ils n'ont aucun contrôle sur la provenance du gaz...

Comment pourrait-on donc s'assurer de l'utilisation de ce biogaz qui serait produit dans la région?

Et qui diminuerait un peu les GES...

Merci!

Sylvain Lacasse, citoyen

Impacts visuels du projet :

1) Aucune simulation visuelle à partir de la rive nord du fleuve n'est présentée dans l'étude d'impact. Le promoteur peut-il présenter une simulation visuelle du paysage avec les infrastructures prévues.

2) À défaut d'une simulation visuelle, le promoteur peut-il indiquer (sur un plan) la hauteur des différentes infrastructures prévues et fournir des points de comparaison par rapport à la hauteur d'autres points de repère visuel (ex : hauteur des arbres dans la plaine inondable, hauteur des infrastructures de l'aluminerie ABI, etc.)

3) Le promoteur a-t-il prévu des mesures pour mieux intégrer ses infrastructures sur le plan visuel. Par exemple, est-ce qu'on pourrait réduire la hauteur de certaines infrastructures pour atténuer leur impact visuel ? De plus, est-ce qu'on pourrait réduire au strict minimum l'éclairage sur les infrastructures qui sont plus hautes et plus visibles ?

Impacts sonores et risques d'accident :

1) Le promoteur peut-il nuancer les impacts sonores du projet en fonction de la présence ou de l'absence de vents ? Lorsqu'il y a un vent dominant du sud-ouest ou du nord-est, on n'entend aucun bruit provenant du parc industriel, mais ça devient plus bruyant lorsqu'il y a absence de vents ou si les vents proviennent de la rive sud.

2) Le promoteur peut-il s'engager à réduire le plus possible les impacts sonores de son projet ? Par exemple, si les compresseurs sont les équipements les plus bruyants, est-ce qu'ils pourraient être installés dans un bâtiment qui serait mieux insonorisé ?

3) Quels sont les risques pour ma famille advenant une fuite d'ammoniac en provenance de l'usine ou une explosion, étant donné que nous sommes situés directement en face du site du projet sur la rive nord du fleuve ? Aurons-nous le temps d'évacuer si un accident survient ?

Éric Perreault, Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec

1. Quelles sont les accréditations qu'IFCCO compte obtenir pour ses activités ou ses bâtiments à Bécancour (ex: ISO 14000, LEED, etc.)?

2. Sachant que de nombreux projets entraînant de fortes émissions de GES sont en cours ou ont été annoncés (Plan Nord, exploitation d'hydrocarbures, cimenterie en Gaspésie, etc.), quelles sont les impacts qu'aurait une forte augmentation du prix des droits d'émission de GES sur le marché du carbone sur les entreprises qui sont actuellement en activités au Québec et qui sont assujetties au système de plafonnement et d'échange?